



Francois Bissonnette. Courtier immobilier résidentiel et commercial agréé DA. pour :

REALTA
REALTA
 Agence immobilière
 1295, av. Van Horne
 Outremont (QC) H2V 1K5
<http://www.realta.ca>

514-789-2889
 Télécopieur : 514-789-2884
francois@realta.ca



No Centris 11147081 (En vigueur)



1 898 \$/mois X 12 mois

5619 Av. de Darlington
Montréal (Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce)
H3T 1T1

Région Montréal
Quartier Côte-des-Neiges
Près de Ch. Côte-Ste-Catherine
Plan d'eau

Genre de propriété	Appartement	Année de construction	1934
Style	À un étage	Date de livraison prévue	
Type de copropriété		Devis	
Année de conversion		Déclaration de copropriété	
Type de bâtiment	Jumelé	Cotisation spéciale	
Étage	1er étage (RDC)	Procès-verbal	
Nombre total d'étages	2	États financiers	
Nombre total d'unités	2	Règlements de l'immeuble	Oui
Dim. unité ou bâtiment		Reprise/Contrôle de justice	
Sup. habitable au plan	1 450 pc	Possibilité d'échange	
Superficie du bâtiment		Cert. de loc. (part. divise)	Non
Dimensions du terrain		Numéro de matricule	
Superficie du terrain		Date ou délai d'occupation	2021-07-01
Cadastre partie priv./imm.	2 173 049 du Québec	Signature de l'acte de vente	15 jours PA/PL acceptée
Cadastre parties communes			
Zonage	Résidentiel		

Évaluation (municipale)	Taxes (annuelles)	Dépenses/Énergie (annuelles)	
Année	Municipales	Frais de cop.	
Terrain	Scolaires	Frais communs	
Bâtiment	Secteur	Électricité	640 \$
	Eau	Mazout	
		Gaz	
Total	Total	Total	640 \$

Pièce(s) et Espace(s) additionnel(s)

Nbre pièces	7	Nbre chambres	3+0	Nbre salles de bains + salles d'eau	2+0
Niveau	Pièce	Dimensions	Revêtement de sol	Information supplémentaire	
RDC	Hall d'entrée/Vestibule	9,1 X 15,9 p	Bois		
RDC	Salon	18,1 X 14,1 p	Bois		
RDC	Cuisine	8 X 8 p	Céramique		
RDC	Coin-repas	11,4 X 12 p	Bois		

RDC	Chambre à coucher principale	11,7 X 14,5 p	Bois
RDC	Chambre à coucher	12,9 X 11 p	Bois
RDC	Chambre à coucher	14,8 X 12 p	Bois
RDC	Salle de bains	5,5 X 7,4 p	Céramique
SS1	Salle familiale	16,2 X 13,5 p	Tapis

Caractéristiques

Système d'égouts	Municipalité	Appareils loc. (mens.)	
Approvisionnement eau	Municipalité	Rénovations	
Revêtement	Brique	Piscine	
Fenestration	Aluminium, Bois, PVC	Stat. cadastré (incl. prix)	
Type de fenestration	Coulissante, Manivelle (battant)	Stat. cadastré (excl. prix)	
Énergie/Chauffage		Stat. (total)	Garage (1)
Mode chauffage	Eau chaude	Allée	
Sous-sol	6 pieds et plus	Garage	
Salle de bains		Abri d'auto	
Inst. laveuse-sécheuse	Salle de bains (1er niveau/RDC)	Terrain	
Foyer-Poêle		Topographie	
Armoires cuisine		Particularités du site	
Restrictions/Permissions		Eau (accès)	
Equipement/Services		Vue	
Particularités du bâtiment		Proximité	École primaire, École secondaire, Hôpital, Métro, Parc, Piste cyclable, Transport en commun, Université
Efficacité énergétique		Revêtement de la toiture	

Inclusions

Chauffage, eau chaude

Exclusions

Les frais d'électricité, câblodistribution, d'internet et déneigement sont au frais du locataire.

Remarques - Courtier

Bel appartement au cachet typique situé face à la faculté de l'architecture et de l'aménagement de l'Université de Montréal. Terrasse arrière et jardin. L'avenue Darlington, une des rues les plus tranquilles de l'îlot Willowdale grâce à la configuration de la rue en sens unique vers le nord. Accès facile aux transports en commun.

Addenda

Localisation

- Idéalement situé dans Côte-des-Neiges dans l'îlot Willowdale
- Outremont adjacent
- Proche de plusieurs écoles privées et publiques dont l'UDEM, HEC, collège Brébeuf.
- Près des hôpitaux Ste-Marie, Ste-Justine, Jewish.
- Station de métro Université-de-Montréal à quelques minutes à pied.

Les PLUS

- Terrasse arrière
- Jardin
- Garage pour rangement seulement

Le locataire devra se prévaloir d'une assurance bien personnelle et responsabilité civile d'une valeur de 2 millions de dollars à la signature du bail ou à la prise de possession et devra la maintenir toute la durée du bail.

Le locataire devra se soumettre aux règlements de l'immeuble.

Le locataire devra se soumettre à une enquête de crédit et une lettre attestant de ses revenus.

Un état des lieux sera réalisé lors de la prise de possession du logement. Un représentant du locateur et du locataire devra être présent à cet état des lieux et devra signer le rapport complété. Un état des lieux similaire sera réalisé à l'issue du bail.

La sous-location de type AirBnB et la culture de cannabis sont strictement interdites .

-Aucun animal permis

-Appartement non-fumeur.

-Les frais d'électricité, câblodistribution, d'internet et déneigement sont au frais du locataire.

Déclaration du vendeur

Non

Source

REALTA, Agence immobilière